

Vie pratique : stationnez plus facilement à Collonge !

LE PARKING PUBLIC DU PRÉ-D'ORSAT OUVRE SES PORTES



Préserver l'environnement, encourager une mobilité multimodale, faciliter les déplacements des habitants et des visiteurs de la commune : trois objectifs importants pour les autorités politiques de Collonge-Bellerive.

Dès le lundi 18 mars 2019, mise à disposition de 148 places de parking supplémentaires au coeur de Collonge.

Situé au chemin du Pré-d'Orsat 12 (sous l'immeuble du Quadrilatère), ce nouvel espace sous vidéo-surveillance vous propose 24h/24 et 365 jours/an :

- 148 places sur deux niveaux (1^{er} et 2^{ème} sous-sols), dont
- 2 places pour les usagers à mobilité réduite
- 2 places pour véhicules électriques avec borne de recharge rapide

Tarifs :

- 1^{ère} heure gratuite
- abonnement 145.-TTC : habitant-e-s
employé-e-s sur la commune
- abonnement 170.-TTC : pour les autres personnes

Arrêt TPG «Collonge» à 100 m (lignes B et E), à proximité des écoles, restaurants, commerces et de la mairie.

Intéressé-e-s ? N'hésitez pas à contacter Parkgest Services SA (Place du Molard 3, CP 3523, 1211 Genève 3) • parkingpredorsat@parkgest.ch • Tél. 022 316 08 84

